

Conseil municipal

L'immobilier au cœur de plusieurs dossiers

Lundi dernier, le Conseil municipal s'est réuni pour débattre sur plusieurs dossiers. La municipalité va acquérir trois bâtiments inoccupés du collège La Vigière, afin de poursuivre le projet de centre de formation aux métiers du luxe. Elle va aussi se séparer de l'immeuble qui abrite actuellement le restaurant du troisième âge, en face de l'école Victor-Hugo, où l'ADAPEI va créer des logements et où divers services sociaux vont s'implanter.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal a décidé d'implanter un centre de formation aux métiers du luxe à Saint-Flour. Deux dossiers concernaient ce projet, lundi dernier. Le premier portait sur la rétrocession par le Département, à titre gratuit, de trois bâtiments du collège La Vigière à la Ville de Saint-Flour. Ces locaux abriteront le futur centre. L'autre dossier portait sur la validation d'un partenariat entre Saint-Flour, Saint-

Flour Communauté et la CCI du Cantal, afin de développer l'offre de formation à ces métiers. Le luxe est l'un des secteurs les plus porteurs de l'économie française, notamment avec le géant LVMH. A Saint-Flour, le groupe Fleurus a beaucoup augmenté ses effectifs ces dernières années. Les besoins en main d'œuvre vont encore s'accroître. Ce centre de formation s'accompagnera de logements. Le tout constitue une opportunité de développement pour Saint-Flour.

Les élus ont aussi validé, moins cinq abstentions de l'opposition, la vente par la commune du vaste bâtiment abritant le restaurant du troisième âge, en face de l'école Victor-Hugo. A part le Club des aînés et l'un des trois restaurants du CCAS, les vastes salles des étages sont vides. La toiture est fortement dégradée et les normes empêchent toute activité conséquente en l'absence de travaux. Les cuisines

présenteraient également des problèmes de salubrité. La Mairie a donc décidé de vendre le bâtiment, au prix de 442.750 €, à l'ADAPEI (Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés) du Cantal. L'association veut y créer des logements adaptés au public dont elle s'occupe. Divers services sociaux y seront également implantés, créant un lieu unique pour un certain nombre de services autour du handicap. Les travaux sont évalués à deux millions d'euros. Cette vente a provoqué l'inquiétude du Club du troisième âge, relayée par des conseillers d'opposition, comme Miriam Chabanier ou Christiane Meyroneinc. Le maire, Philippe Delort, a tenu à préciser qu'il prenait en compte ces inquiétudes et que « la recherche d'une solution se fera avec le club et pas contre lui ou sans lui. »

Il était toujours question d'immobilier avec un rapport pour une demande de subvention

auprès de la Banque des territoires. Il s'agit de financer une étude qui devra déterminer ce qui peut être fait sur la zone libérée par la destruction de l'ancienne piscine, au quartier de la Fontlong. L'étude coûte 29.970 €, dont 50 % seraient donc fournis par la Banque des Territoires et 50 % en autofinancement de la commune. Répondant à des questions des conseillers, Philippe Delort a indiqué qu'aucun projet n'était arrêté, malgré des sollicitations pour des projets immobiliers ou de commerces.

Il a également été question de la crèche municipale, qui n'est plus aux normes exigées par la CAF. Une nouvelle implantation est envisagée, mais il reste à savoir où. Là encore, une étude est nécessaire. La commune sollicite une subvention à hauteur de 50 % auprès de la Banque des territoires. Le montant total est de 33.840 €. Une partie de l'école de Besserette est pressentie, ou encore



Le bâtiment qui abrite les cuisines et le restaurant du troisième âge, aux trois-quarts vide et en mauvais état, va être vendu à l'ADAPEI, qui va y aménager des logements adaptés au public porteur de handicaps dont elle s'occupe.

une nouvelle construction sur le terrain vague en face du Centre de loisirs, rue du Cézallier.

Les élus ont voté le règlement du premier budget participatif de la Ville de Saint-Flour. Pour 2022, l'enveloppe prévisionnelle est de 20.000 €. Le but est d'impliquer les habitants dans le montage de projets utiles à la communauté, suivant leurs désirs et en fonction de la faisabilité

des actions. Christiane Meyroneinc, élue d'opposition, a salué une initiative positive. « C'est un travail intéressant, c'est nouveau et ça va intéresser les Santflorains. Ils vont sans doute participer, même s'ils seront peut-être un peu déçus du budget. » Philippe Delort a indiqué qu'il s'agissait d'un début et que l'enveloppe n'est pas figée pour les prochaines années.

C.V.